



Quelle qualité architecturale pour Genève ?



Christiane Isler
Présidente de l'Association
pour la Sauvegarde de Confignon
et environs

de l'entendre affirmer que l'ère des barres d'immeubles des années 60, tristes et monotones, était révolue. Le Conseiller d'Etat avait également déclaré qu'il souhaitait promouvoir la qualité architecturale des immeubles et des espaces publics dans les nouveaux quartiers. Or, contrairement à la volonté affichée de l'Etat, nous assistons médusés, à un enlaidissement progressif de notre canton et à la destruction croissante de notre patrimoine bâti.

Lors de plusieurs rencontres avec M. le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers, nous avons été rassurés

Rappelons que cette volonté de densification fait notamment suite au rapport d'examen de la Confédération

du 13 avril 2015 concernant le plan directeur cantonal (PDCn 2030) au sujet des surfaces d'assolement insuffisantes dans notre canton. Puisqu'il est désormais presque impossible de déclasser des terres agricoles et qu'il « faut construire » alors on densifiera la ville et les futurs quartiers d'habitation.

La densification voulue par l'Etat se traduit par :

- des immeubles très proches et resserrés dans les futurs quartiers, voire la construction d'un immeuble entre des bâtiments d'habitation existants ;
- la destruction du patrimoine bâti pour y construire de nouveaux quartiers ;
- la destruction des espaces verts et de la biodiversité.

Disons-le carrément, le résultat est navrant.

- des surélévations d'immeubles dont le résultat trop souvent ne s'intègre pas à l'architecture du bâtiment existant ;

En effet, la majorité des bâtiments qui sortent actuellement de terre sont pour la plupart consternants



Nouvelle surélévation à la rue de la Dôle à Genève et nouveau quartier de la Vigne rouge à Carouge.

de monolithisme et de pauvreté architecturale. Dans le but d'une densité maximale, ils sont très rapprochés les uns des autres et les gabarits sont toujours plus élevés. Certains disposent de balcons minuscules, d'autres n'ont pas de balcons du tout. Quant aux couleurs des façades, on constate une tendance au copié-collé dans le canton: du gris et du rouge pour une grande majorité des nouvelles constructions.

Alors que dans les discours politiques, notamment électoraux, nous entendons des promesses de toutes sortes, la réalité nous fait bien vite déchanter. Que se passe-t-il dès lors qu'il s'agit de construire?

Lors des ateliers de concertation auxquels notre association a participé, des promoteurs assuraient vouloir construire un habitat de qualité, à dimension humaine et dans lequel il ferait bon vivre. D'autres ne cachaient pas qu'un balcon coûte cher, que la qualité et la beauté valent leur pesant d'or et qu'ériger des barres c'est ce qu'il y a de plus économique et surtout de moins compliqué. On peut comprendre que face aux lois contraignantes en matière de construction, les promoteurs tiennent à leur marge de bénéfice. Néanmoins, si on se met à la place du citoyen en quête de logement quel choix lui reste-t-il? Se résoudre à louer un appartement exigü dans un immeuble qui ne lui plaît pas? Etre entouré de tous les côtés de béton et subir la promiscuité? Et en prime pour certains, supporter les nuisances sonores des routes, du rail ou de l'aéroport.

Les autorités communales concernées pourraient intervenir davantage en pensant à la qualité de vie de leurs habitants mais leurs préavis ne sont pas contraignants.

En effet, Genève est le seul canton de Suisse où le point de vue des



Les Feuillantines, une belle demeure de la fin du XIX^e (probablement vers 1870) avec son bas-relief et son architecture unique, vouée à disparaître sous le pompeux projet de la Cité de la Musique. Parc d'arbres centenaires inclus. Le mouvement Contre l'enlaidissement de Genève s'y oppose avec vigueur.

communes peut être balayé par l'Etat. Par conséquent, la marge de manœuvre s'avère plus limitée pour défendre les intérêts des citoyens.

Je suis perplexe quand je découvre que l'office cantonal du patrimoine et des sites veut préserver l'«enchevêtrement de ferraille» de la station-service de Thônex-Vallard alors que de belles maisons anciennes dans de magnifiques parcs arborés sont vouées à la démolition pour y construire des barres d'immeubles dans un semblant de verdure urbaine. Il y a

de quoi se faire du souci face à de telles incohérences.

Bien que l'Etat semble toujours soucieux du bien-être de la population, force nous est de constater que dans les faits, la qualité de vie, l'humanité et la biodiversité viennent trop souvent après les enjeux économiques.

Alors quelle solution pour que l'harmonie, la beauté, le bien-être et le respect de nos concitoyens se traduisent par des actes et ne se cantonnent pas

qu'aux discours politiques? Ces qualités sont-elles irréalisables dès lors que le porte-monnaie est en jeu? L'Etat ne peut-il intervenir pour interdire certaines architectures affligeantes ou est-ce que les architectes auront toujours le dernier mot pour nous imposer ce qu'ils estiment bon et beau pour nous?

Je reste persuadée que malgré les contraintes de toutes sortes, il est possible de créer un environnement harmonieux où il fait bon vivre. Il suffit de le vouloir. ■